



DEMANDE DE RESIDENCE POUR 2025

Depuis 2009, Lacaze aux sottises s'investit en itinérance dans la mise en place de projets artistiques, festifs et populaires, en co-construction avec de nombreux acteurs du territoire, au travers de l'aide à la création, la diffusion et la médiation, afin de contribuer à la diversité culturelle et à l'ouverture sur le monde. Spécialisée dans les arts de la rue – dans toute leur pluridisciplinarité, Lacaze aux sottises prend plaisir à investir l'espace public afin de s'adresser à tous, en privilégiant la mixité sociale.

Lacaze aux sottises défend également des valeurs citoyennes, solidaires et écologiques inhérentes à un projet de société collectif plus juste, à travers notamment son lieu tiers écoresponsable. Appréhendé tel un support pédagogique, ce lieu permet à ses hôtes les plus divers de découvrir d'autres façons de produire et de consommer en respectant l'Homme et l'Environnement ; tout en étant au service des acteurs du territoire au travers de ses espaces de travail partagés, son parc de matériel et sa mise en résonance.

Facilitatrice de relations entre les personnes et les cultures - culture du spectacle vivant, culture du vivant végétal, culture individuelle et collective, culture citoyenne, culture sociale, culture locale, Lacaze aux sottises entend participer à la transition de la société, en accompagnant les personnes dans l'exercice de leur liberté, en s'adressant à tous, dans une dynamique d'éducation populaire.

Les missions de Lacaze aux sottises se développent autour de 3 axes

- * la diffusion
- * l'aide à la création
- * la médiation

1 – ACCUEIL EN RESIDENCE - MODE D'EMPLOI

LIEUX DE FABRIQUE

Investie dans l'accompagnement des artistes professionnels, la recherche, l'expérimentation et la production de leurs œuvres, en tant que lieu de référence dans le secteur des arts de la rue au niveau national, Lacaze aux sottises accueille des résidences de création depuis 2012.

Afin d'ancrer le lieu de fabrique sur le territoire et d'amener la création artistique au plus près de la population, les résidences sillonnent la campagne au rythme des collaborations tissées avec des collectivités ou encore avec des partenaires de projet – allant d'un petit village à une ville, en passant par des structures spécialisées telles que des ITEP, CHP, EHPAD, ESAT ou encore des établissements scolaires tels que des collèges, des lycées – en faisant la part belle à l'éducation populaire. Le lieu de travail est donc différent à chaque accueil, avec une attention particulière portée à un maillage territorial équilibré.

Étant conventionné Centre expérimental des arts de la rue et du cirque, **nous accueillons uniquement des créations destinées à l'espace public.**

SCHEMA D'ACCUEIL

Ayant la volonté d'accompagner plus confortablement les compagnies accueillies, Lacaze aux sottises se concentrera sur l'accueil de 6 compagnies en 2025.

Nous les accueillerons toutes selon le même schéma :

- * Accueil entre une et deux semaines
- * Mise à disposition d'un espace de travail et d'un lieu d'hébergement
- * Mise à disposition du parc de matériel de Lacaze aux sottises
- * Enveloppe budgétaire entre 500 € et 1 000 € en fonction du nombre de personnes lors de la résidence pour prendre en charge une partie des frais de résidence (transport et repas).

Cette enveloppe pourra peut-être accroître en fonction de la réalité budgétaire de Lacaze aux sottises. Les charges de personnel restent alors à la charge de la compagnie.

- * Rencontres avec la population locale à travers une rencontre discussion dans un lieu de vie du territoire, une répétition publique en journée et une sortie de résidence en soirée.

LIEUX DE RESIDENCE

Les résidences s'effectuent

- Au sein d'une salle communale
- Au sein d'une structure spécialisée comme un collège, un lycée, un ESAT...
- Au sein de la Maison LAcaze

En règle générale, les salles ne sont pas équipées et ne sont pas des boîtes noires. Il vous est cependant possible d'avoir accès au parc de matériel de Lacaze aux sottises – son, lumière, pendrillon, gradins...

HEBERGEMENT

Les artistes accueillis en résidence de création par Lacaze aux sottises sont hébergés au sein de notre lieu, la Maison LAcaze, un ancien corps de ferme du 18^{ème} siècle situé au cœur du Béarn des Gaves à Orion.

Vous y trouverez :

- Une chambre double
- Un dortoir composé de 9 lits simples sous les combles
- 2 caravanes avec lits doubles

L'aspect territorial du projet de Lacaze aux sottises induit des kilomètres entre le lieu d'habitation et le lieu de création. Prévoir 15 km matin et soir en moyenne.

REPAS

Les artistes accueillis en résidence à Lacaze aux sottises sont autonomes pour les repas – du petit déjeuner au repas du soir. Des cuisines équipées seront mises à disposition à Orion pour les petits déjeuners et les repas du soir, ainsi que dans les lieux de création.

Un repas sera pris en charge par Lacaze aux sottises, celui de la sortie de résidence. Le repas sera partagé avec les membres de l'équipe professionnelle et des bénévoles.

En fonction des partenaires de projet, les repas des midis pourront être pris en charge – restauration municipale ou des structures spécifiques.

RENCONTRE AVEC LA POPULATION LOCALE

A l'occasion de chaque résidence, nous demandons aux artistes de rencontrer les personnes de notre territoire à travers plusieurs actions.

Rencontre avec les artistes

Nous profitons des résidences pour tisser des liens avec les acteurs du territoire, avec des lieux de vie en créant des temps de rencontres et de discussion autour de la création et de la vie en résidence.

Répétition publique

Nous profitons des résidences pour tisser des liens avec des structures spécialisées telles que des ESAT, ITEP, EHPAD ou encore avec des écoles, des centres de loisirs le temps d'une répétition publique, en semaine, en journée, pendant 1h environ.

Sortie de résidence

A l'issue de chaque résidence, nous demandons aux artistes accueillis de présenter leur spectacle en cours de création. Au-delà de l'animation du territoire, l'idée est de proposer à la population locale de découvrir le processus de création.

Constituées d'un ou plusieurs extraits voire de la totalité du spectacle en fonction de l'avancée du travail, les sorties de résidences permettent aux artistes de confronter leurs travaux aux publics.

NB : Les accueils en résidence étant co-construits avec des acteurs du territoire (commune, structure spécialisée), il est primordial de bien discuter du propos du spectacle avec Fanny Griffon, notamment l'adresse a priori de ce dernier afin de ne mettre personne en difficulté.

2 – FORMULAIRE DE DEMANDE DE RESIDENCE

COMPAGNIE

Nom de la compagnie :

Département :

Région :

Site internet :

Présentation de la compagnie :

Créations précédentes :

CRÉATION

Titre du spectacle :

Genre artistique :

Tout public ou à partir de :

Présentation de la création :

Présentation de l'équipe artistique :

Présentation des partenaires :

RÉSIDENCE

Date(s) souhaitée(s) de la résidence – préciser vos différentes disponibilités :

Nombres de personnes présentes lors de la résidence :

ESPACE SCÉNIQUE

Profondeur :

Ouverture :

Hauteur :

Nuisance sonore pendant la résidence :

Autre :

MATERIEL TECHNIQUE

Avez-vous besoin de matériel (son & lumière) : Oui Non

Si oui, lequel ?

Avez-vous besoin de nos gradins lors de la sortie de résidence ? Oui Non

RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

Avez-vous un projet de médiation en lien avec la création ? Oui Non

Si oui, lequel ?

DOCUMENTS À FOURNIR

- > Dossier artistique
- > Fiche technique
- > Projet pédagogique – si existant

CONTACTS

ADMIN

Nom, prénom :

Tel :

Mail :

ARTISTIQUE

Nom, prénom :

Tel :

Mail :

TECHNIQUE

Nom, prénom :

Tel :

Mail :